



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le vendredi 27 août 2021 à 11H30, au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel de Ville, 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

Séance en téléconférence

Présences

Yves Bédard, maire
Jean Leclerc, conseiller
Daniel Arteau, conseiller

Absences

Diane Pinet, conseillère
Stéphane Martin, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assiste également à la séance, Marie Tremblay, directrice générale et greffière par intérim, et Vincent Rolland.

OUVERTURE

Le maire, Yves Bédard, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Yves Bédard, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
3. Résolutions
 - 3.1. Autorisation de signature pour le Directeur général et la Secrétaire-trésorière
 - 3.2. Autorisation de dépense – Enseigne – nouveau visuel
 - 3.3. Autorisation de demande de lotissement
4. Deuxième période de questions portant uniquement sur les sujets discutés
5. Clôture de la séance
6. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents incluant le maire,

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil tel que présenté.

Par la résolution No 21-08-284

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question

3. RÉSOLUTIONS

3.1 AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL INTÉRIMAIRE ET LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

ATTENDU QUE le mandat de Marie Tremblay à titre de directrice générale et greffière intérimaire se terminait la semaine du 23 août 2021 ;

ATTENDU QUE la ville doit être en mesure d'effectuer ses obligations financières de façon efficace ;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Jean Leclerc, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

Résolution 21-08-285



QUE les noms de Vincent Rolland, directeur général, et de Isabelle Lapointe, secrétaire-trésorière, de la Ville de Lac-Sergent, apparaissent en tant qu'administrateurs au Registre des entreprises de la Ville de Lac-Sergent et qu'ils soient autorisés en tant qu'administrateurs principaux pour le dossier de la Ville de Lac-Sergent à Revenu Québec, à l'Agence de revenu du Canada et pour l'ensemble des institutions provinciales, fédérales et financières ;

QUE soit révoqué tout accès de Marie Tremblay au dossier de la Ville de Lac-Sergent ;

ET QUE soit identifié à titre de directeur général par intérim le nom de Vincent Rolland.

3.2 AUTORISATION DE DÉPENSE – ENSEIGNE – NOUVEAU VISUEL

ATTENDU QUE, en cette année du centenaire, la Ville de Lac-Sergent s'est pourvu d'une nouvelle signature pour son identification, et d'un visuel autre que les armoiries de la ville, plus moderne, qui reflète davantage la modernité de la municipalité ;

ATTENDU QUE, la Ville de Lac-Sergent souhaite afficher sa nouvelle identité visuelle à la place des armoiries sur le panneau de bienvenue de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire,

Résolution 21-08-286

QUE le Conseil accepte la soumission de l'entreprise *POSIMAGE* de 3 040 \$ plus les taxes applicables pour effectuer la production et l'installation de la nouvelle identité visuelle ;

ET QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire Fêtes du Centenaire 02 70193 447.

3.3 AUTORISATION DE DEMANDE DE LOTISSEMENT

ATTENDU la demande de lotissement déposée par *les Entreprises Pierre Gignac inc.* pour les lots 4 119 440 et 4 173 934 ;

ATTENDU le projet municipal d'implantation d'usine de traitement des eaux dans le secteur ;

ATTENDU que le lot créé 6 464 885 n'aura pas d'impact sur ce projet et demeure un lot zoné forestier ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents incluant le maire,

Résolution 21-08-287

D'AUTORISER la demande de lotissement numéro 2021-705 ;

ET QUE le lot résiduaire créé 6 465 153 sera inclut avec d'autres lots appartenant aux *Entreprises Pierre Gignac inc.* dans le plan d'implantation présentement en réalisation pour le projet d'usine de traitement des eaux usées.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS

Aucune question

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.



6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Jean Leclerc, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire
Par la résolution No 21-08-288

QUE la séance soit levée à 11H37.

YVES BÉDARD
MAIRE

Marie Tremblay
Directrice générale et greffière par intérim